

Le Centre Ville change, ça va mieux ?

Le Centre Ville, nouvellement nommé 'Cœur de Métropole', se transforme. Il y a nécessité, nul ne veut l'immobilisme. Prendre part aux évolutions dans l'intérêt des Grenoblois comme des visiteurs, c'est depuis presque 50 ans le rôle de notre Union de Quartier. De réunions en concertations, nous continuons donc à nous impliquer sans cesse. Mais, mesurer l'impact de nos interventions est devenu difficile : les choses se font comme il avait été décidé qu'elles se feraient, avec quelques ajustements à la marge.

Pour pouvoir apporter une contribution efficace, nous réitérons donc notre question : **Quel est le projet à terme prévu pour le Centre Ville ?**

M. le Maire disait en janvier au journal Les Affiches sa « *méthode de rupture pour faire de Grenoble un territoire d'expérimentation politique 'en transition'* ». **A quel Centre Ville cela doit-il aboutir ?**

- Nous pouvons approuver l'agrandissement d'une zone piétonne ... à condition que l'état des cheminements piétons déjà existants soit bon. A condition aussi que nous soit d'abord présente l'aménagement prévu, qu'il soit esthétique (ou au minimum en harmonie avec le caractère de la ville), qu'il ne génère pas de nouvelles nuisances pour les riverains et que la propreté soit garantie.

- Nous nous réjouissons du label « Ville d'Art et d'Histoire » ... à condition de nous en rendre dignes : que dire des fontaines à sec, de la signalisation, des tags jusque sur les arbres du Jardin de Ville ?

- Nous nous déplaçons à pied, à vélo, en bus, en voiture et nous savons bien que l'automobile de demain circulera différemment d'aujourd'hui ... dans des conditions qui ne doivent pas aggraver les embouteillages ou la pollution, et qui maintiennent la facilité d'accès. Car nous savons aussi qu'il n'y a pas de Centre sans commerces diversifiés et dynamiques. C'est pour nous, habitants, une des raisons majeures de notre choix d'y vivre.

- Nous apprécions que Grenoble accueille tant d'étudiants ... à condition que cesse la 'transition' du Centre vers un bar de nuit à ciel ouvert où l'alcoolisation publique semble être tolérée.

Les détenteurs de l'autorité ont le devoir de faire respecter la loi. Les règles d'hygiène, de civisme et de respect s'imposent à tous ; notre quartier a droit au repos nocturne autant que les autres. Alors seulement, le Centre sera 'apaisé' et attractif.

Ainsi le 'Cœur de Ville' sera bien l'organe essentiel de la vie de la Cité.

AG de l'UHCv

Union des Habitants du Centre Ville

Mercredi 25 avril, Maison du Tourisme

19h30 : Assemblée Générale Ordinaire

20h30 : Débat public avec les Élus

Le débat :

Ambitions ? Moyens ?

L'état des rues

Le patrimoine

La piétonnisation

Le droit au silence

Audras Delaunois
AGENCE IMMOBILIÈRE

Depuis 1874, l'agence grenobloise de référence.

SYNDIC • VENTE • LOCATION



AGENCE GRENETTE

2 rue Montorge - Grenoble
Tél. : 04 76 44 76 28

grenette@audras-delaunois.com

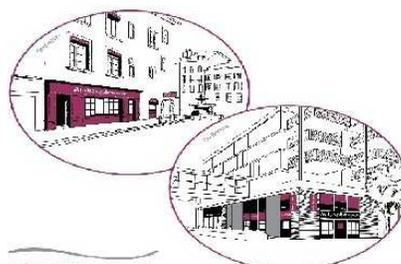
AGENCE DE BONNE

30 allée Henri Frenay - Grenoble
Tél. : 04 76 54 63 82

debonne@audras-delaunois.com



**140 ANS AU CŒUR DE
L'IMMOBILIER GRENOBLOIS !**



PLUS DE
400 OFFRES
LOCATION & VENTE

audras-delaunois.com

La piétonnisation vue de l'Observatoire de l'UHCV

« Obs'CVCM » ? « Observatoire » du projet Cœur de Ville Cœur de Métropole de Grenoble. Observatoire : est-ce le mot juste, vue l'absence de recul avec l'objet observé ? En effet, ce sont les responsables même du projet (Ville, Métro, SMTC) qui sont à la tête d'Obs'CVCM. Où est l'indépendance garante d'objectivité ?

A la présentation du 28 janvier, M. Mongaburu (en poste à la fois à la Ville & à la Métro & au SMTC) a longuement dit que tout allait bien, avec des résultats « dans la marge ». Est-ce vrai ? Alors que le projet comptait sur une baisse de 15% de la circulation pour éviter l'engorgement, Obs'CVCM ne voit que 3%. Avec ce résultat cinq fois inférieur à l'objectif, les bouchons se sont aggravés comme chacun l'a vu ou vécu. Pour réduire la longueur

des files de voitures, les feux ont donc été fortement modifiés. Les piétons doivent attendre plus longtemps un feu vert dont la durée est raccourcie. Pour traverser le cours Jean Jaurès, il faut s'y reprendre à deux fois sauf à courir. Au croisement de Gambetta et de Félix Viallet, il n'y a plus aucun temps sans passage simultané de voitures. Rue Lesdiguières, les feux de traversée ont même été carrément supprimés !

Cela, ce n'est pas par Obs'CVCM que nous le savons, mais par les constata-

tions vécues des habitants, faites à partir des observatoires empiriques que sont nos coins de rue.

Ce même empirisme nous dit que le commerce et l'attractivité du centre ville sont en danger. Nous le voyons par les magasins qui ferment et en faisant nos courses. Nous l'entendons en parlant avec les commerçants, et avec ceux qui nous disent la difficulté d'accès au centre de Grenoble. Cela nous inquiète, la diversité et le dynamisme des commerces étant parmi nos importantes raisons d'habiter au centre ville. Quelle a été la présentation d'Obs'CVCM après 8 mois d'expérience ? Des chiffres globaux sur la rotation des enseignes, sans distinction de leur type ni de leur qualité. Et rien sur leur fréquentation ni leur chiffre d'affaires.



Redisons-le, nous croyons à l'observatoire empirique du vécu. Les parcours piétons parsemés de chausse-trappes en sont un exemple, que nous avons illustré et remis à Obs'CVCM ([voir l'album photos sur notre site](#)) suite à l'interrogation de nos adhérents.

Bien d'autres observations peuvent être faites, nous sommes donc à l'écoute de votre expression, tous les jours et en particulier à notre réunion publique, le 25 avril, avec les élus.

Grandeur et décadence de nos belles fontaines

C'est en 1824 - c'est-à-dire, pour situer, neuf ans après le passage de Napoléon au retour de l'île d'Elbe - que l'eau s'est mise à couler à Grenoble, à la fontaine des Dauphins de la place Grenette. Son nom d'origine, le Château d'Eau de Lavalette, y est gravé dans la pierre. C'était celui du maire d'alors, qui fit réaliser le premier réseau de canalisations d'eau de la ville, dont le château d'eau était le point d'alimentation central.

Parmi toutes les fontaines de Grenoble, citons-en deux autres situées à proximité immédiate : la fontaine du Torrent (1885) au Jardin de Ville, la fontaine des Trois Caveaux (1887) de la rue Montorge où l'eau arriva pour la première fois de la Chartreuse.

Depuis, toutes les fontaines ornementales de la ville tournent en eau recyclée, du moins quand elles coulent.

Voilà qui questionne, car comment comprendre qu'une technologie arrivée à Grenoble il y a presque 200 ans rencontre tant de dysfonctionnements au XXI^{ème} siècle ? Le château d'eau de la place Grenette est à sec 5 mois sur 12, soit presque la moitié de l'année. La fontaine du Torrent n'a plus sa statue, il est question que celle des Trois Caveaux soit transformée en bacs à plantes, et toutes deux sont à sec en permanence.

Nous nous félicitons du label « Ville d'Art et d'Histoire ». Puisent les fontaines de Grenoble en être dignes à nouveau !

Twins & Brother
Life & Style

HACKETT
LONDON

Santoni

JACOB COHEN

18 rue de Sault • Grenoble



Marianne De Windt

Styliste - modéliste - Grenoble

Marianne De Windt habille sur-mesure l'homme et la femme avec élégance et originalité. Chaque personne est unique, chaque création est singulière.

Boutique
2, rue Pierre Dupont - Grenoble
04 76 21 69 01

www.mariannedewindt.com

Retour au III^{ème} siècle place Grenette



Le 25 janvier 2018, retour à Cularo. Alors que la Place Grenette se prépare à revêtir un habit vert, la découverte d'une cruche d'argile presque intacte réveille l'époque romaine.

Bien qu'à l'extérieur du tracé de l'enceinte de l'époque, les archéologues munis de leurs pelles à remonter le temps ont, à 1m20 de profondeur, découvert aussi d'autres poteries qui se rapprocheraient de celles utilisées en Afrique du Nord dans les provinces romaines. Les racines des arbres vont rejoindre celles de Cularo.

En révélant ses secrets antiques, l'ancienne place de la Granaterie va donner du grain à moudre à nos archéologues.

Bruno WALKER
Opticien
12, rue de Belgrade
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 46 45 42
bruno.walker@aliceadsl.fr

Marché aux Fleurs : samedi 5 mai



L'UHCV l'organise pour la troisième année en collaboration avec les Unions de Quartier Exposition/Bajatière et Mutualité/Préfecture. Il se tiendra au **JARDIN de VILLE** sur le thème de la Rose, avec des horticulteurs locaux.

Egayée par les instruments de l'**Harmonie de Grenoble**, la journée sera animée par le **service des Espaces Verts** de la Ville et par des ateliers : Art Floral par l'**Iris Pourpre**, Origami par une **Artiste japonaise**, fabrication d'eau florale de roses et vente de macéras par l'**Âme des Simples**. Il y aura aussi deux expositions : l'origine

des Armoiries de Grenoble par **Patrimoine et Développement** et « *Quand le parfum portait remède* » du **Musée de Saint Antoine l'Abbaye**, délocalisée grâce à un atelier olfactif. Une journée à ne surtout pas manquer !

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

17 place Grenette, Grenoble

Cave
Micand
Vins fins, Champagnes & Spiritueux
1 place Dr Léon Martin - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 03 38 - Fax 04 76 46 50 96
Mail : cave.micand@free.fr

La parole est au quartier Esplanade



La coupe d'au moins 100 platanes à la petite Esplanade (*en haut de la photo*) pour y faire pousser une cité (une de plus) aussi dense que trop fortement marquée par le logement social, la double voie rétrécie (*), le stationnement sur l'Esplanade diminué (*), le parc tant espéré réduit à une simple promenade des berges toute en longueur, les déceptions comme les sujets d'inquiétude ne manquent pas pour les habitants du Centre Ville. (* : -6000 véhicules par jour et -348 places de stationnement, selon le projet présenté le 19 juin 2017).

Nous avons donc demandé à ceux qui connaissent le mieux ce qu'il en est, les habitants de l'Esplanade, de vous en parler directement ... **La suite sur la page La Gazette de notre site.**

LE CHARDON DORÉ
- DEPUIS 1879 -
La Coque de Noix
100% GRENOBLOIS
www.lechardondore.com
2 rue Montorge, Grenoble - 04 76 54 08 94
Franquette, celle qui en jette place Grenette

'Ville en transition' vers quoi ? interrogent trois Unions de Quartier

Nous avons, à notre AG 2017, demandé aux Élus ce que signifie 'ville en transition', non pas conceptuellement mais concrètement en termes de vie quotidienne et de tranquillité publique. Ils nous avaient assurés que leur volonté était de bien gérer le domaine public, pour la satisfaction de tous et en concertation avec les Unions de Quartier.

Eh bien, non ! Un an après, la satisfaction n'est pas là pour beaucoup d'habitants et la concertation, quand elle a lieu, n'écoute que ce qui plaît à ses organisateurs. Que s'est-il passé ?

Premièrement : l'engagement de nous consulter pour toute occupation du domaine public n'a pas été respecté. Deuxièmement : nos avis, pourtant basés sur le vécu, n'ont eu quasiment aucun poids. La transformation de places de stationnement en terrasses s'est systématiquement faite à notre insu. Des autorisations ont été données sans que nous ayons été interrogés, notamment une à un commerce devenu un bar à bières dans une rue piétonne très étroite. Notre avis sur le mobilier pour manger et boire dans la rue de la République n'a été demandé qu'après l'installation. Quand nous alertions qu'en certains lieux, la piétonnisation déviait déjà vers un Centre Ville transformé en bar zone de nuit à ciel ouvert, il a été répondu qu'il revenait aux riverains d'appeler la police.

C'est ainsi que trois Unions de Quartier concernées par l'alcoolisa-

tion publique et les nuisances nocturnes, toutes déçues des réponses à leurs démarches, ont décidé d'adresser à M. le Maire une lettre présentée, fin novembre 2017, lors d'une conférence de presse. Elles demandaient à le rencontrer pour avoir ses réponses aux questions « *Quelles sont votre ambition et votre projet pour l'avenir du Centre-Ville ? Quelles mesures comptez-vous prendre, dans le cadre de vos pouvoirs de police, pour faire respecter la législation sur les nuisances sonores et la consommation d'alcool sur la voie publique ?* ».

Leur demande d'entretien était fondée au regard du droit au dialogue, tant médiatisé sous le nom de 'démocratie participative'. A la place, un courrier a été reçu. Il laisse entière notre interrogation sur la 'ville en transition'. Voir les commerces fermer puis se transformer en sandwicheries ou en débits de boisson, avec terrasses en prime, ne nous rassure pas. Serait-ce cela la piétonnisation ?

La lettre des 3 Unions de Quartier et le courrier de M. le Maire sont sur notre site dans « Quel projet pour le Centre Ville ? »

A LIRE AUSSI SUR LE SITE DE L'UHCV

- **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : QUELLE RÉALITÉ ?**
- **L'UHCV DE NOUVEAU À LA RUE !**



La Talemellerie
Pour l'amour du pain

Un choix de plus de 40 variétés de pains
Brioches, viennoiseries
et pâtisseries au pur beurre AOP
Sandwiches et tartes salées

5 adresses à Grenoble :

- 4, place Championnet
- 1, place de l'Étoile
- 12, place Sainte Claire
- 29, rue Ampère
- 11, rue de Stalingrad



La Talemellerie
Pour l'amour du pain

Pour garantir son indépendance au service du Centre Ville, l'UHCV a pour seules ressources le dévouement et la collecte annuelle des adhésions.

Bulletin d'adhésion 2018

Je désire adhérer à l'Union des Habitants du Centre-Ville de Grenoble (UHCV)

Nom

Prénom

Adresse

.....

Courriel

Tél

Ci-joint un chèque de :

Adhérent : 10 €

Couple : 15 €

Soutien : 20 €

Bienfaiteur : €



À renvoyer à :

UHCV
3 passage du Palais
38000 Grenoble